

REGLEMENT DU CONCOURS « NOUVEAUX TALENTS »

17^{ème} Festival BD de Puteaux

Article 1 : Organismes

Dans le cadre du 17^{ème} festival BD qui se déroulera les 29 et 30 mai 2021, la ville de Puteaux et ses médiathèques organisent un concours de BD pour nouveaux talents ouvert jusqu'au 11 mai 2021.

Article 2 : Participation

Le concours est ouvert à toute personne, dès 14 ans, et n'ayant jamais fait l'objet d'une publication.

La participation au concours est gratuite et individuelle. Il ne peut y avoir qu'une participation par personne.

Elle suppose l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Article 3 : Thème du concours, édition 2020

Il s'agit de dessiner, scénario en une planche de BD sur le thème de :

« Ma première enquête de journaliste ».

Article 4 : Techniques

La planche doit être réalisée sur une page unique, verticale ou horizontale, qui sera découpée en vignettes, comprenant des textes dans des phylactères.

Le nombre de vignettes est libre.

Le support sera de format A3 (29cm X 42 cm).

La BD réalisée pourra être en noir et blanc ou en couleurs.

Les techniques utilisées sont libres (feutres, gouaches, crayons, plume, pastel, fusain, craie, peinture, numérique).

Article 5 : Dépôt des dessins

La planche BD réalisée est à déposer dans une des médiathèques de la ville :

- Palais de la Médiathèque, 122 rue de la République 92800 Puteaux
- Médiathèque Jules Verne, 4 rue Marcelin Berthelot 92800 Puteaux
- La Halte Culturelle, 5 rue Jean Jaurès 92800 Puteaux

Au dos de chaque planche, devront impérativement figurer le nom, le prénom, l'adresse de l'auteur, sa date de naissance, un contact téléphonique et une adresse mail.

Ces informations devront être clairement lisibles.

En cas d'envoi de la planche par voie postale : l'adresse est la suivante : Palais de la Médiathèque, Adriane Gontié, 122 rue de la République 92800 Puteaux.

En cas d'envoi de la planche par mail : l'adresse est la suivante : festivalbd@mairie-puteaux.fr

La date de clôture de la remise des productions est fixée au **11 mai 2021 à 19h**.

Article 6 : Déroulement

- L'ensemble de ces dessins sera soumis à un jury composé d'auteurs de BD, invités du 17^{ème} festival BD de Puteaux, d'organiseurs, partenaires du Festival et de bibliothécaires qui devront choisir les lauréats.
- Les critères retenus sont les suivants : respect du thème, qualité graphique, originalité du scénario, respect du présent règlement et des consignes de présentation.
Le jury établira un classement des trois premières planches par ordre de préférence.
- Les productions les plus originales seront récompensées et exposées lors du Festival BD au Palais de la médiathèque.

Article 7 : Remise des prix

1er prix : une tablette graphique d'une valeur de 400 €

2e prix : une tablette graphique d'une valeur de 200 €

3e prix : du matériel de dessin pour une valeur de 100 €.

Les lauréats seront avisés par téléphone et seront invités à recevoir leur prix pendant le 17^{ème} festival BD de Puteaux **le samedi 29 mai 2021.** [AD1]

La remise de prix implique la présence du lauréat ou de son représentant (en cas d'absence pour cas de force majeure ou d'éloignement certain).

Article 8 : Modalités de récupération des productions

Les œuvres seront à récupérer par leurs auteurs au Palais de la Médiathèque à compter du mardi 1er juin 2021.

Au-delà du 30 septembre 2021, le Palais de la Médiathèque ne sera pas tenu de conserver les planches non réclamées par leurs auteurs.

Article 9 : Dispositions réglementaires

- Un exemplaire du présent règlement est disponible dans chacune des médiathèques participantes, et est également consultable sur le site internet de la ville de Puteaux et celui des médiathèques.
- Les participants autorisent l'exposition de leurs dessins dans les médiathèques pendant la durée du Festival et la quinzaine suivante.
- Les gagnants autorisent par avance la diffusion de leur nom/prénom, l'exposition de leur dessin, les photos faites à l'occasion de la remise des prix, dans toutes les publications et sites internet de la ville, et autres sites ou publications partenaires.
- Les participants acceptent d'être pris en photo et filmés à l'usage exclusif de la Ville, dans le cadre de la promotion de la manifestation pour cette édition et les éditions à venir, à l'exclusion de toute utilisation commerciale.
- En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données les concernant.

Article 10 : Dispositions générales :

Les dessins lauréats du concours restent la propriété de la ville de Puteaux, qui pourra les utiliser dans le cadre de ses activités d'information et de communication. Aucun participant ne pourra réclamer de droits pour ces utilisations.

Article 11 : Limite de responsabilité

- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte ou dommages causés aux planches réalisées.

Les organisateurs se sont réservé le droit, pour quelque raison que ce soit, de modifier, proroger ou annuler l'opération, sans préavis, sans que leur responsabilité soit engagée de ce fait.

Renseignements :

Palais de la Médiathèque
122 rue de la République
92800 PUTEAUX
01.40.90.21.50 ou festivalbd@mairie-puteaux.fr
www.médiatheques.puteaux.fr